

De : Pesant Yvon (DRMONT-E) (Saint-Hyacinthe) [mailto:yvon.pesant@mapaq.gouv.qc.ca]

Envoyé : 29 novembre 2005 14:11

À : sylvie.mondor@bape.gouv.qc.ca

Cc : Brouillette Bernard (DRMONT-O) (Sainte-Martine); Beaulieu Robert (DRMONT-O) (Sainte-Martine); richard.lauzier@mapaq.gouv.qc.ca; gérard.boutin@mapaq.gouv.qc.ca; Normandeau Marcel (DRMONT-O) (Sainte-Martine)

Objet : Réponses à vos questions

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Sels de déglçage:

Pour ce qui est de l'impact possible des sels de déglçage par rejets, dérives, embruns ou autrement sur les sols et les cultures trouvés à proximité des routes, tel que mentionné lors de notre dernière conversation téléphonique et lors de la session où il en a été question, il y aurait lieu que le producteur qui enregistrait une requête à cette enseigne fasse procéder à une étude approfondie avec un protocole scientifique éprouvé. Plusieurs facteurs doivent nécessairement être pris en considération dont la nature des sols, les types de productions au fil des ans, le fait qu'il s'agit de zones de virage et de circulation accrue de machinerie agricole, etc. Qui plus est, ce qui pourrait être vrai pour ce qui est de la route 133 pourrait fort bien ne pas l'être du tout pour ce qui est de l'autoroute 35 tellement les conditions de terrain et les largeurs d'emprise peuvent être différentes. C'est dire qu'il s'agit d'une question pour laquelle, dans ce cas particulier, la Commission ne pourra obtenir de réponse avant au moins trois ans, sinon plus.

Monsieur Richard Lauzier, agronome à notre Centre de services agricoles (CSA) de Bedford, a rencontré monsieur Asnong et prélevé des échantillons de sol pour avoir un premier regard sur la chose. Ces échantillons feront l'objet d'analyse dans un laboratoire spécialisé et nous vous en communiquerons les résultats dès que possible. Mais, au MAPAQ régional, nous ne disposons pas des ressources professionnelles et techniques pas plus que matérielles et financières pouvant nous permettre d'aller beaucoup plus avant dans ce genre de dossier. Il reviendra au producteur d'établir la preuve formelle d'une quelconque relation de cause à effet dans ce genre de dossier. Par ailleurs, toujours sur le même sujet et via Internet, nous sommes à explorer les banques de données et autres références documentaires traitant de l'impact possible des sels de déglçage sur les sols et les cultures. Nous avons déjà en mains certaines données utiles et des documents que nous pourrions déposer dans les semaines à venir.

Cartes UTM

Nous allons vous faire parvenir une carte UTM 80% de probabilité grand format pour la section "corridor à l'étude" ainsi qu'une carte à plus petit format portant sur l'ensemble du Québec, pour fins de comparaisons. En prime à cette même enseigne des UTM, les deux documents suivants:

- Guide des normes reconnues par La Financière agricole (2005)
- Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec

Ces informations se retrouveront également sur un CD-Rom que nous allons vous faire parvenir.

Question relative au potentiel des sols

Nous avons pu faire une évaluation relative du pourcentage des sols en fonction de leurs possibilités agricoles selon les classes de l'Inventaire des terres du Canada (ITC) et en fonction des espaces zonés agricole au sens de la LPTAA à l'intérieur de la zone à l'étude. Pour ce qui est du pourcentage des superficies en culture et zonées agricoles au Québec, des informations suivront sous peu.

Évaluation des coûts de modification de drainage

Tel que mentionné devant la Commission par monsieur Caron du ministère des Transports, chaque situation est particulière et il faudrait pouvoir examiner cela au cas par cas avec les gens du MTQ. Il y a des terres qui étaient déjà drainées souterrainement au moment de l'expropriation et, dans un tel cas, les indemnités versées dans les années 1974 et suivantes tenaient compte de cette réalité particulière. Il y en a d'autres pour lesquelles les travaux de drainage conduits après l'acquisition des lieux de l'emprise par le ministère des Transports ont tenu compte de cette situation et ont fait l'objet d'une entente avec les représentants du MTQ de l'époque pour ce qui est des manières de faire lors de la construction de l'autoroute. Il y a également des terres où des modifications ont été apportées soit au tracé principal soit à la localisation des échangeurs, auxquels cas tout est à reprendre en terme de calcul en fonction des réalités agricoles d'aujourd'hui. Il y a des terres sur lesquelles pourrait se retrouver un cours d'eau qui n'y était pas dans les années 1970. Et, enfin, il y aurait des terres où les travaux de drainage conduits après "expropriation" n'auraient pas tenu compte du passage éventuel de la 35. En de tels cas, il y a tout lieu de s'interroger sur ce qui doit être pris en considération et ce qui ne doit pas l'être.

Quoiqu'il en soit, les producteurs concernés et les représentants du monde agricole devraient entrer en communication avec nous bientôt. Pour notre part, avec l'aide de monsieur Robert Beaulieu, ingénieur à la direction régionale Montérégie-Ouest du MAPAQ, nous pourrions travailler en collaboration avec les représentants du MTQ pour ce qui est des cas particuliers ou litigieux. Nous devrions pouvoir être en mesure de vous faire rapport sur cette question du drainage avant la tenue de la deuxième partie des audiences, autant que faire se peut, c'est-à-dire dans la mesure de la disponibilité toute relative de nos ressources humaines fort occupées par ailleurs.

Évaluation des impacts en matière de disposition des élevages

Autant du côté des entreprises qui pratiquent l'élevage que du côté des entreprises qui reçoivent les fumiers et lisiers d'autres entreprises, il en va un peu comme pour le drainage des terres. Il nous faudra savoir faire la différence entre celles pour lesquelles les situations étaient connues de longue date et celles où les modifications apportées au projet changent complètement la donne. Encore ici et pour beaucoup, il reviendra aux productrices et producteurs ainsi qu'à leurs représentants sur le terrain de faire les représentations d'usage à cette enseigne. Au MAPAQ, nous allons quand même suivre la situation de près et, lorsque nécessaire, possiblement jouer un rôle d'aviseur pour le règlement de certains cas particuliers.

Statistiques agricoles

Sur le CD-Rom que nous allons vous faire parvenir, vous trouverez, en plus des cartes et autres renseignements dont il a déjà été question, les données statistiques "validées" telles que trouvées dans notre nouveau système d'enregistrement et d'exploitation de données. Ces dernières portant sur les revenus agricoles ainsi que sur les productions végétales et animales trouvées sur le territoire des municipalités faisant partie des MRC de Brome-Missiquoi et du Haut-Richelieu.

J'espère sincèrement que le tout répondra de manière satisfaisante à vos attentes et je demeure disponible pour de plus amples informations, si besoin est.

Au plaisir,

Yvon Pesant, géographe
Conseiller en aménagement et développement rural
Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7

